

FAVEUR SIGNALÉE OBTENUE PAR STE. ANNE.

—

Monsieur X., de la paroisse N., comté de Shefford, était atteint d'une maladie très-grave dont le siège se trouvait à la gorge ; il avait en vain essayé tous les moyens humains possibles pour assurer sa guérison, quand par une heureuse inspiration, il lui vint en pensée de faire une neuvaine à la bonne Ste. Anne pour obtenir cette guérison. Alors, il appelle près de lui toute sa famille, lui déclare son dessein et supplie son épouse de le mettre à exécution avec lui et avec tous ses enfants. La neuvaine est de suite commencée, puis, et la mère, et les enfants et le pauvre malade, tous invoquent de leur mieux la grande sainte en qui ils ont mis leur confiance ; mais, chose étrange, plus ils prient, moins le malade donne d'espérance. Tout au contraire, ses forces diminuent peu à peu, et même on ne pensait à rien moins qu'à assister aux funérailles de Monsieur X, très-dangereusement malade. On en était rendu au soir du septième jour de la neuvaine, et on ne voyait encore aucun mieux, les sacrements de l'église, dernières consolations des malades, avaient été administrés, mais disons-le, si on n'obtenait rien, on priait toujours.

Le lendemain, on n'avait encore guère plus à attendre qu'un coup de la mort, tant le malade devenait faible, mais la mère qui espérait toujours en la guérison demandée, réunit de nouveau toute sa famille afin de faire prier avec plus de force encore pour le père bien-aimé.